



NOUVEAU LYCÉE - LE CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE

AOUT 2018

Les textes instaurant le nouveau lycée ont été publiés : les points essentiels du [cycle terminal de la voie générale](#) (à partir de la rentrée 2019)

COMPRENDRE LA RÉFORME DU LYCÉE - FICHE 3

La réforme du lycée se met en place à la **rentrée 2019 à la fois pour la classe de 2nde** (cf fiche 2 – la classe de 2nde) **et pour la classe de première.**

L'architecture du cycle terminal de la voie générale :

- des **enseignements communs** (16h par semaine en 1ère, et 15h30 en Tle), avec désormais un enseignement scientifique pour tous (2h)
- des **enseignements de spécialité**, choisis par les élèves : 3 en classe de première (4h hebdomadaires pour chacun), et 2 en classe de terminale (6h hebdomadaires pour chacun)
- des **enseignements optionnels** (et facultatifs) de 3h :
 - proposés **pendant les 3 ans du lycée** (Ex : latin, LV3...)
 - un enseignement parmi “maths expertes”, “maths complémentaires” et “droit et grands enjeux du monde contemporain” en classe de terminale.

*L'accompagnement personnalisé et l'accompagnement à l'orientation ne bénéficient que d'un **horaire indicatif**. (cf fiche 4 – l'accompagnement dans le nouveau lycée)*

Les évaluations comptant pour le baccalauréat :

- Les **épreuves terminales** (épreuves anticipées de français (orale et écrite) en classe de première, et en classe de terminale (2 épreuves écrites de spécialités , une épreuve écrite de philosophie, et un oral).
- le **contrôle continu** sous 2 formes :
 - les **notes “ordinaires” du bulletin** de toutes les disciplines,
 - les **notes des épreuves communes** organisées de façon semestrielle dans toutes les disciplines sauf les disciplines des épreuves terminales.

L'AVIS DU SGEN-CFDT :

La réforme du lycée est imposée à marche forcée par le ministre sans véritable dialogue social. De nombreuses interrogations subsistent sur les couplages possibles entre les spécialités, sur le contenu des options ou des enseignements, sur les modalités de choix des élèves. Ce calendrier précipité met en difficulté à la fois les personnels et les élèves.